

Chef du service immobilier

Identification		
Intitulé de l'Emploi : Responsable de constructions		
Catégorie : A	Corps : Cadre technique principal	
Direction : Direction des moyens et de l'immobilier	Unité organisationnelle : Service immobilier	
Place dans l'organigramme : N – 1 (par rapport directeur support)	Nombre d'agents exerçant cette fonction : 1	
Nb d'agents permanents encadrés : <ul style="list-style-type: none"> • Directs : de 5 à 7 • Indirects : de 8 à 10 		
Missions		
Mission : Le chef du service immobilier manage, organise, pilote, anime et gère le Service Immobilier et ses équipes dans l'exécution des missions qui lui sont confiées, et dans le cadre des délégations définies.		
Responsabilités principales : <ul style="list-style-type: none"> • Participe à la définition de la politique et des stratégies métiers du Service Immobilier, les déploie sur l'opérationnel et suit leur mise en œuvre • Participe à la définition de la politique et des stratégies métiers du Service Immobilier, les déploie sur l'opérationnel et suit leur mise en œuvre. • Fournit à l'office les éléments de définition d'une politique en matière immobilière et foncière. Met en œuvre cette politique en utilisant les outils juridiques et financiers disponibles. Apporte une expertise foncière et immobilière dans le cadre de l'élaboration des projets d'aménagement. • Propose et met en œuvre les programmes de constructions, d'aménagement et de maintenance du patrimoine immobilier et foncier de l'OPT-NC. Veille au respect des conditions optimales d'utilisation du patrimoine bâti de l'office. Organise et coordonne aux plans technique, administratif et financier, l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délais et de coûts. Garanti la sécurité des occupants et usagers vis-à-vis de l'ensemble des risques (sécurité incendie, risques industriels, sûreté, risques sanitaires). • Propose et met en œuvre la politique de maîtrise de l'énergie et le développement d'énergies renouvelables en assurant la cohérence entre conception énergétique des équipements, exploitations des installations climatiques et gestion des dépenses d'énergie. • Propose et met en œuvre la politique de sûreté et sécurité en assurant la cohérence entre conception, exploitations des installations. 		
Compétences		
Savoirs / Connaissances ce que je sais	Savoir-faire / Compétences techniques : ce que je sais faire	Savoir être / Comportements : Comment j'agis et interagis
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les marchés fonciers et critères d'évolution des immobiliers. 	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir des stratégies et schémas directeurs associés. • Prioriser et hiérarchiser au niveau sécuritaire, réglementaire, 	<ul style="list-style-type: none"> • Bon relationnel. • Esprit d'équipe. • Sens de l'organisation et du pilotage.

<ul style="list-style-type: none"> • Orientations et projets de la collectivité en matière d'urbanisme (documents d'urbanisme, modes d'occupation du sol, etc.) et de stratégie financière. • Processus, techniques, procédures et outils d'acquisitions. • Codes, de la construction, des marchés publics, des plans d'urbanisme et de l'environnement. • Réglementation en matière de domanialité, d'urbanisme, d'expropriation. • Critères et procédures de classement des biens. • Techniques d'ingénierie du bâtiment gros œuvre et second œuvre. • Méthode d'analyse et de diagnostic, construction préservation, valorisation de patrimoine, démarche HQE. • Ingénierie de projet. • Règles de la maîtrise d'ouvrage publique. • Législation amiante, plomb, qualité de l'air. • Enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques en matière de gestion de l'énergie. • Réglementation thermique et labels pour le patrimoine bâti existant. • Maîtrise du coût global. Notions de coût global. • Cadre réglementaire de la délégation de service public. • Outils de pilotage opérationnel des activités. • Techniques de communications et d'animation. • Contraintes liées aux activités des métiers de l'Office 	<p>financier, la conservation du patrimoine et le confort d'usage.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préserver et valoriser les patrimoines. • Gestion écoresponsable du patrimoine (tri, économies d'eau, etc.), des déchets de chantier. • Modalités d'application des règles de sécurité sur chantier et pour interventions ultérieures. • Gérer des contrats de concession. • Planifier, ordonnancer les actions. • Définir les objectifs et missions prioritaires. • Superviser des projets. • Rédiger des rapports de présentation, de synthèse et des rapports d'activités. • Elaborer, exécuter et suivre un budget 	<ul style="list-style-type: none"> • Esprit de proposition et de décision. • Rigueur et pragmatisme. • Capacité de négociation. • Dynamisme et motivation. • Disponibilité
---	---	---